

Objectif de la stratégie	B3
Autres objectifs concernés	B4
No de l'activité	B-06

Programme d'activité 2012-2013
Techniques et organisation
Contexte et définition du problème

Les coûts de mécanisation, de construction et de main-d'œuvre représentent une part importante des charges d'une exploitation agricole. La mise en place de stratégies efficaces visant à diminuer les coûts liés aux investissements et les coûts de production permettent une utilisation efficace des moyens de production et des ressources (ressources naturelles, techniques, bâtiments, capital humain et financier), ainsi que la création de collaborations entre les exploitations. L'optimisation de l'organisation du travail en tenant compte des progrès actuels et à venir, de la technique, l'ergonomie, ainsi que des aspects stratégiques, financiers et humains est prioritaire. La maîtrise de ces éléments présuppose, chez toutes les personnes concernées, une bonne connaissance de base de la technique agricole. Au-delà des aspects techniques, s'ajoutent les possibilités de collaborations pour la réalisation des travaux qui offrent des perspectives intéressantes de diminution des coûts. Ce n'est pas le renoncement aux nouvelles techniques, mais l'utilisation rationnelle de technologies modernes et performantes qui influencent les résultats financiers. En pratique, cela correspond à une diminution des coûts fixes grâce à un degré d'utilisation plus élevé du matériel. La collaboration permet de diminuer les coûts de production, d'améliorer les conditions de travail et diminuer ainsi les contraintes qui y sont liées. Ceci donne à la famille paysanne plus de flexibilité pour ses loisirs et contribue à une meilleure qualité de vie.

Contribution à la stratégie

La tâche principale l'AGRIDEA consiste à réaliser et diffuser des informations pratiques et à développer des méthodes utiles au processus de décisions de l'exploitation agricole. L'objectif est de renforcer la compétitivité de l'exploitation à travers la conception et l'optimisation des coûts et des conditions de travail de systèmes de construction et au moyen d'une utilisation rationnelle et avantageuse des équipements et de la technique agricole dans les domaines de la production et des prestations de service. De plus, la coopération doit être intensifiée dans l'agriculture: il s'agit de continuer à développer les formes de collaboration actuelles et de soutenir, en particulier, les projets innovateurs. La coopération doit être favorisée à tout niveau de la production, des prestations de service, de la commercialisation et de la transformation. Dans le cadre des formes de collaboration, le facteur de succès «humain» est également pris en considération (aspects sociaux).

P.1.1. Acquisition de données de base et développement de méthodes

Etudes et développement de calcul de coûts de procédés liés à la technique et à la construction agricoles. Les sources et bases de données proviennent essentiellement des résultats de la recherche et de la littérature spécialisée. Pour les différentes formes de collaboration et d'entreprises, les contrats types sont actualisés et de nouveaux seront développés. Le concept de vulgarisation et d'appui pour des communautés nouvelles ou existantes, dans le but de sensibiliser les partenaires de coopération, doit être adapté. L'objectif est de favoriser une approche globale du conseil et, en particulier, une meilleure prise en compte des personnes et de leurs relations (coaching).

P.1.2. Enquêtes et études ciblées

- En général: études de cas auprès d'exploitations agricoles, de fabricant-e-s et/ou d'importateur-trice-s en partenariat avec les stations de recherche et d'autres partenaires.
- Coopération: études de cas et collectes de données empiriques dans le cadre d'accompagnement de travaux de diplôme ou de semestre via l'EPFZ ou l'HESA Zollikofen.

P.2. Initiation professionnelle, qualification et formation continue des vulgarisatrices et des vulgarisateurs

- Coordination et animation des échanges d'expériences sur les nouvelles techniques de production.
- Réalisation de cours de formation continue destinés aux vulgarisateur-trice-s et traitant des différents aspects liés à la technique et à la construction agricoles, économie d'entreprise et les formes de collaboration.

P.3.1. Information, documentation et moyens auxiliaires				
<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information au moyen de conférences et d'articles spécialisés, ainsi que du conseil auprès des services cantonaux. - Mise à jour annuelle des différents documents de références, des contrats types, des supports et/ou des brochures. 				
P.3.2. Développement et diffusion de logiciels				
Soutien à l'actualisation et au développement de logiciels, en particulier pour le calcul des coûts d'utilisation de machines (ART-Trac) et le décompte de l'emploi de machines ou la réalisation de travaux en commun (communauté de machines, travaux communaux, etc.).				
P.4.1. Soutien en matière de vulgarisation, de formation professionnelle, de développement d'organisations et de groupes				
<ul style="list-style-type: none"> - Collaboration au développement de supports didactiques pour les écoles spécialisées (coûts machines et formes de collaboration). - Réalisation d'une journée annuelle des communautés d'exploitations consacrée aux échanges d'expériences entre les différents partenaires des communautés partielles ou complètes d'exploitation. - En collaboration avec les services cantonaux de vulgarisation, l'organisation de séances à huis clos ou de coaching sont prévues pour les communautés qui en exprimeraient le besoin. 				
P.4.2. Soutien de projets novateurs				
Soutien à l'élaboration de nouveaux projets de coopération régionale, ou entre exploitations, en collaboration avec les services cantonaux de vulgarisation ou d'autres organisations.				
P.5. Plateformes et réseaux de coordination				
<p>Animation et participation aux groupes de travail et commissions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité de l'Association des agro-entrepreneurs suisses. - Commission technique de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. - Commission technique du Service de la prévention des accidents en agriculture (SPAA). - Forum suisse technique agricole / Agrar Technick Forum Schweiz. - Secrétariat du groupe de travail pour les communautés d'exploitation. - Animation de la plateforme Technique agricole. - Animation des groupes intercantonal «Mécanisation» et «Construction». - Animation et secrétariat du groupe de travail «Coopération». 				
P.6. Prestations et mandats (hors mandat de base)				
Gestion de l'Association suisse pour la construction rurale (ALB-CH).				
P.7. Soutien aux tâches d'exécution (OFAG)				
Réalisation et collaborations				
Personnes de contact chez AGRIDEA				
Sylvain Boéchat (technique) et Jean-Luc Martrou (org.) (Lausanne), Christian Guler (Lindau).				
Groupes concernés				
Exploitation, Famille, Diversification (310), Production végétale (410), Productions animales, SSB (420), Environnement, Paysage (430).				
Collaborations externes				
Agroscope ART, ASETA, ASMA, HESA Zollikofen, SPAA, Suissemelio, Réseau CUMA (F).				
Groupes clients				
<input checked="" type="checkbox"/> Services cantonaux de vulgarisation multiplicateurs	<input checked="" type="checkbox"/> Familles paysannes	<input checked="" type="checkbox"/> Administrations publiques et institutions	<input checked="" type="checkbox"/> Organisations agricoles et interprofessions	<input type="checkbox"/> Autres groupes de clients